



Listen to this article

L'Eglise de Christ est une réunion d'individus qui peut être considérée de différents points de vue. Dans le « Divin Plan des Ages », nous montrons sur une carte l'Age de l'Evangile et ses différents éléments accordés entre eux. Au-dessus de la ligne de la consécration figurent deux classes représentant la Grande Multitude et le Petit Troupeau. Au-dessous de cette ligne est indiquée une autre classe, celle des justifiés qui ne continuent pas leur marche pour compléter leur justification par la consécration. Sous la ligne, autrement dit sous le plan de la justification est indiquée une autre classe, celle des écornifleurs, dénommés hypocrites. Plus loin, nous montrons ces deux dernières classes - les justifiés qui ne vont pas jusqu'à la consécration, et l'« ivraie », les hypocrites - toutes deux s'affaissant brusquement dans ce jour d'affliction appelé temps de la moisson, étant séparées des classes spirituelles, du Petit Troupeau et de la Grande Multitude.

Cependant, durant l'Age de l'Evangile, le « froment » et l'« ivraie » croissent ensemble et ensemble ils représentent le Royaume de Dieu, ainsi que le montre le Seigneur Jésus dans une parabole (Mathieu 13). En d'autres termes, Dieu parle de l'Eglise comme d'un tout, en renfermant sous cette appellation ceux qui sont pleinement consacrés ainsi que ceux qui prétendent faussement l'être.

Cette pensée nous est encore montrée dans l'Apocalypse où le Seigneur, s'adressant à l'Eglise de Laodicée, déclare : « Aie donc du zèle et repens-toi. Voici, je me tiens à la porte et je frappe. » (Apoc. 3 : 19, 20, D.) Le Maître indique de cette manière que de Son point de vue, qui est toute sagesse, Il perçoit dans Son Eglise ce que nous pouvons peut-être discerner partiellement, mais que nous ne saurions déterminer d'une manière précise et qu'il ne nous serait pas permis de spécifier. Il voit, Il détermine ceux qui sont entièrement consacrés et ceux qui ne le sont pas complètement. Pour savoir si une personne est pleinement consacrée, nous ne pourrions nous en informer qu'en questionnant cette personne ; et si elle essayait de se faire passer pour ce qu'elle n'est pas et prétendait être un croyant consacré, nous ne pourrions la juger ni émettre à son égard une opinion contraire à ses propos, à moins que son comportement ne trahît ses paroles car, comme le

déclare notre Seigneur : « Vous les reconnaîtrez à leurs fruits », non pas simplement à leur propos, mais à leurs fruits.

Mais en l'absence de fruits nuisibles, nous devons accepter la profession de foi de tous ceux qui prétendent être des croyants consacrés. De là, si dans une Assemblée s'effectuent des élections, auxquelles seuls les consacrés sont invités à participer - et s'il s'y trouve des membres dont la conduite extérieure est conforme à la morale et qui se disent consacrés -, il n'entrerait pas dans nos attributions de nous faire juges de leurs actions, de les condamner et de déclarer qu'ils n'appartiennent pas à l'Eglise. Il nous incomberait bien plutôt d'accepter leur vote tout comme celui des autres.

Ceux qui constituent l'Eglise du temps présent.

Dans un sens qui leur est flatteur, peuvent être considérés comme membres stagiaires de l'Eglise tous les croyants en Christ qui s'approchent de l'Eternel, qui se sont détournés du monde, qui ont déclaré avoir communion avec le peuple de Dieu consacré, qui donnent des preuves de progrès dans cette voie et desquels l'Eternel s'approche. A ceux-là l'Eternel déclare : Approchez-vous de moi et je m'approcherai de vous (Jacques 4 : 8). Et s'ils s'assemblent avec le peuple de Dieu, ils peuvent se consacrer entièrement à l'Eternel et être engendrés de l'Esprit Saint, ce qui les rendra Nouvelles Créatures en Christ, S'ils s'arrêtent en chemin, ils n'obtiendront pas la pleine justification ni le sceau de la filialité ; ils n'entreront pas en parenté d'alliance avec l'Eternel et, finalement, ils seront complètement écartés. La Moisson et son oeuvre de criblage le vannage de la « balle » d'entre le « froment » - les rejettent, comme le Seigneur l'a montré dans une parabole, et eux-mêmes ne prétendront plus faire partie de la véritable Eglise. La ligne de démarcation qui sépare de telles personnes de l'Eglise deviendra si distincte avant la fin de la Moisson que l'on verra clairement qui sont ceux qui appartiennent à l'Eglise et qui sont ceux qui n'en font pas partie.

Nous en arrivons maintenant à considérer plus particulièrement la différence qui existe entre « les plus que vainqueurs », les membres du « Petit Troupeau », et les vainqueurs, les membres de la « Grande Multitude » ; nous voyons que ces deux classes font partie de l'Eglise de Christ, toutes deux étant représentées dans l'originel et préliminaire type de l'Eglise, c'est-à-dire dans la Pâque des Juifs. On remarque que dans la nuit de la Pâque, type de cet Age de l'Evangile et du « passage par-dessus » « l'Eglise des Premiers-nés », tous les

premiers-nés d'Israël ont été épargnés ; par la suite l'Eternel échangea ces premiers-nés contre la tribu de Lévi, non seulement contre les premiers-nés de toutes les familles de cette tribu, mais contre tous les Lévites, ce qui montre que dans l'Age de l'Evangile sont « épargnés » tous ceux qui constituent la classe des Lévites. Ces types nous montrent en outre que les membres du Petit Troupeau, de la Sacrificature Royale, et en même temps ceux de la Grande Multitude, les Lévites antitypiques, forment « la maison de la foi », les uns et les autres constituant « l'Eglise des Premiers-nés inscrits dans les cieux » (Hébreux 12 : 23) ; si leurs noms n'en sont pas effacés, ces Premiers-nés demeureront inscrits dans les cieux et ils auront part à l'héritage céleste.

Les douze antitypiques tribus d'Israël

La part dans l'héritage céleste de chacune des classes précitées est montrée en Apocalypse 7 où il est d'abord parlé du Petit Troupeau ; il y est écrit que celui-ci constitue Israël, les douze tribus d'Israël. Ceux de la nation juive qui se maintinrent dans leur parenté avec Dieu ne furent pas retranchés de cette condition ; ils furent au contraire transférés de l'Israël naturel à l'Israël spirituel dont ils devinrent le noyau. Vu que ce transfert laissa libres beaucoup de places qui devaient encore être occupées pour que fût atteint le nombre fixé, Dieu arrêta, et les Prophètes annoncèrent que cela s'accomplirait, que les membres manquants seraient appelés d'entre les Gentils. C'est ainsi que l'œuvre de cet Age de l'Evangile consiste à compléter de Gentils ces douze tribus, ces Gentils prenant la place des Juifs qui furent retranchés de la place spéciale, de la position privilégiée qu'ils occupaient. Et nous, si nous affirmons notre appel et notre élection, nous ferons partie de ces douze tribus ; nous ne savons cependant pas à laquelle d'entre elles nous serons affectés.

Illustrons notre pensée. Un homme enrôlé au service militaire peut être envoyé à l'un ou à l'autre des différents régiments que l'on complète de temps à autre ; il en est de même de nous. Le Seigneur, par ses agissements providentiels, remplit les tribus d'Israël dont le nombre doit atteindre 12 000 pour chacune d'elles, comme le stipulent les Ecritures, ce qui donnera un chiffre total de 144 000. Il nous importera peu de savoir à quelle tribu nous appartenons ; cependant, puisque notre Seigneur est « le Lion de la Tribu de Juda », ce qualificatif peut suggérer qu'il existera une gradation spéciale entre les tribus ; la Sacrificature Royale peut donc être divisée en douze classes différentes,

Rien n'est dit à ce sujet, et il ne nous appartient pas d'être « plus sages que ce qui est

écrit » mais puisque les tribus d'Israël occupaient différentes positions, comme l'indiquent les prophéties faites à leur égard, il est très possible, apparemment, que parmi les saints il existera douze classes, douze rangs différents.

La Grande Multitude

La classe spéciale de vainqueurs mise à part, celle qui se compose des « plus que vainqueurs » comme les appelle l'Apôtre, de ceux qui volontairement et de bon coeur sacrifient leur vie, présentant leur corps en sacrifice vivant et accomplissant cette consécration au sacrifice, cette classe mise à part, il est encore un grand nombre de gens consacrés à Dieu. Nous n'en connaissons pas le nombre qui n'a pas été prédestiné, comme le montre l'Apocalypse, c'est un nombre « que personne ne pouvait compter ». Ceux qui sont appelés le sont tous pour faire partie de la Sacrificature ; tous se consacrent pour devenir sacrificateurs, mais, manquant d'affermir leur appel et leur élection en vue de la Sacrificature, un grand nombre d'entre eux tombent dans la classe de la Grande Multitude dont les membres, en raison de leur consécration, furent engendrés de l'Esprit saint ; ils appartiennent par conséquent au Seigneur, ils sont Ses enfants sur le plan spirituel. Ceux-là ne se retirent pas dans le sens exprimé par l'Apôtre lorsque celui-ci déclare : « Si quelqu'un se retire, mon âme ne prend pas plaisir en lui. » Selon notre compréhension, l'Apôtre entend par ces paroles se retirer pour aller à la perdition, l'expression « se retirer » signifiant ici mépriser toutes les faveurs de Dieu, perdre toute relation avec le Seigneur, retourner se vautrer dans le bourbier du péché et prendre plaisir aux œuvres de la chair et du diable, à la colère, à la malice, à la haine, à la jalouse, aux querelles.

Les membres de cette Grande Multitude, bien qu'ils manquent de progresser volontairement et joyeusement dans la voie qu'ils ont choisie afin de réaliser leur sacrifice, comme ils se sont engagés par alliance à le faire, ne seront cependant pas rejetés parce que de coeur ils demeurent fidèles à l'Eternel ; mais le grand Rédempteur, le chef de l'Eglise, s'occupera d'eux d'une manière spéciale. Il les enverra, comme le montrent les Ecritures, « dans le désert », autrement dit Il les jettera dans un grand « temps de détresse » où ils subiront des épreuves sévères et tout à fait particulières, qui révéleront leur caractère d'une manière précise, et où il leur faudra laisser leur vie. Alors, ou bien ils renonceront airs affaires de l'Eternel et L'abandonneront, ou bien ils désireront Lui demeurer fidèles et fermement attachés. S'ils se tiennent solidement à Lui, ils se trouveront dans cette Grande Multitude à propos de laquelle le Révélateur déclare en Apocalypse 7 : « Après cela, je

regardai, et voici, il y avait une grande foule, que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple, et de toute langue. Ils se tenaient devant le trône et devant l'agneau, revêtus de robes blanches... Et l'un des vieillards prit la parole, et me dit : Ceux qui sont revêtus de robes blanches, qui sont-ils, et d'où sont-ils venus ? Je lui dis : Mon Seigneur, tu le sais. Et il me dit : Ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation ; ils ont lavé leurs robes, et ils les ont blanchies dans le sang de l'agneau. C'est pour cela qu'ils sont devant le trône de Dieu, et le servent jour et nuit dans son temple » ; et des palmes leur furent données.

Ici se voit la grande distinction qui existera entre, d'une part, cette Grande Foule d'engendrés de l'Esprit lesquels, vainqueurs en fin de compte, se tiendront « devant le trône », ayant lavé et blanchi leur robes au cours de la grande détresse et tenant des palmes dans leurs mains -les palmes sont un symbole de victoire - et, d'autre part, les membres du Petit Troupeau ; ces derniers seront assis avec le Seigneur sur Son trône ; au lieu d'avoir des palmes de victoire, ils auront les couronnes de la gloire et, au lieu de servir dans le Temple, ils formeront le Temple lui-même. Au sujet de chacun de ces « plus que vainqueurs », Il est en effet écrit : « Je ferai de lui une colonne dans le temple de mon Dieu. » Apoc. 3 : 12, Seg.

La différenciation, ou séparation, entre ces deux classes dans l'«Eglise des Premiers-nés» s'observe dans une des paraboles de notre Seigneur, dans la parabole des Vierges Sages et des Vierges Folles laquelle, par ce qu'elle décrit, s'applique à la fin de cet Age selon notre compréhension. D'après cette parabole, des épreuves surviendront et certains seront trouvés avec leurs lampes allumées et bien entretenues ; ils entendront l'appel de leur bien-aimé Epoux et sortiront à Sa rencontre, bravant l'opposition, l'hostilité et les ténèbres de la nuit par laquelle il leur faut passer, et, en Sa compagnie, ils se rendront à Sa demeure et y entreront. Lorsque la dernière des Vierges Sages sera entrée, la porte sera fermée, nous dit notre Maître ; nous comprenons par là que la porte du privilège d'entrer dans la classe des Vierges Sages sera fermée à tout le reste du genre humain, Mais nous devons nous rappeler que les dix Vierges ensemble représentent le Royaume des Cieux ou, en d'autres termes, l'Eglise. Une partie de cette Eglise est ainsi empêchée d'entrer lors de la fermeture de la porte. Ce n'est pas seulement le monde qui en est empêché, mais les Vierges Folles également ; celles-ci cependant ne doivent pas être mises au même rang que le monde parce que ce sont des « Vierges ». Ce sont des Vierges qui, pendant un certain temps et sans distinction apparente, sont associées aux Vierges Sages, mais dans le temps

d'épreuves elles ne sont pas trouvées dignes de faire partie de la classe de l'Epouse.

Ceux qui ont leur part avec les hypocrites

Les Vierges Folles apprendront finalement quelle est la voie à suivre ; c'est ce que nous voyons d'après la parabole précitée. Elles recevront de l'huile et prépareront leurs lampes. Autrement dit, elles recevront une plus grande mesure du saint Esprit, représenté par l'huile, et tireront plus de lumières de la Parole de Dieu, représentée par la lampe. Elles prépareront leurs lampes et sortiront alors afin de participer elles aussi au Mariage, mais elles s'apercevront que les Vierges Sages sont toutes entrées et que la porte est fermée. Se tenant alors dehors et frappant, elles crieront « Seigneur, Seigneur, ouvre-nous. » (Matth. 25 : 11) ; nous désirons nous aussi faire partie de la classe de l'Epouse ; nous désirons nous aussi entrer dans la gloire céleste. Toutefois, le Seigneur leur répondra : « Je ne vous connais pas. » Je ne vous accepte pas. Je n'admetts qu'une seule « Epouse ». Ceux qui forment la classe de Mon Epouse sont déjà entrés et je ne puis en accepter d'autres comme membres de l'Epouse. Elles s'en iront alors et elles auront part au temps de détresse pour que leurs robes salies y soient lavées et blanchies.

Ce temps de détresse est, selon nous, le grand « temps d'affliction » qui s'abat sur le monde. Il s'abattra également sur la classe de la Grande Multitude dont les membres ne seront pas « estimés dignes d'échapper à toutes ces choses qui doivent arriver ». Le Seigneur nous prévient prophétiquement qu'il y en aura de tels et Il nous donne cet avertissement : « Veillez donc, priant en tout temps, afin que vous soyez estimés dignes d'échapper à toutes ces choses qui doivent arriver, et de vous tenir debout devant le Fils de l'Homme. » (Luc 21 : 36, D.). Le Petit Troupeau veille, il échappe il se tiendra debout devant le Fils de l'Homme, ayant Son approbation, et sera accueilli en tant qu'Epouse de Christ. Mais les membres de la Grande Multitude, bien que consacrés et engendrés de l'Esprit, et quoique n'ayant jamais renié le Seigneur, ne possèdent pas cependant le zèle voulu ni l'esprit du sacrifice de soi-même, aussi ne leur sera-t-il pas permis d'« entrer » avec la classe de l'Epouse ; ils seront laissés dehors et « auront leur part avec les hypocrites. »

Ce ne sont cependant pas des hypocrites, mais puisque le temps de détresse est précisément pour les hypocrites, ils y auront leur part avec ces derniers. La parabole des Dix Vierges ne nous dit rien de plus à leur sujet, mais une autre partie de l'Ecriture (Apoc. 7) nous montre qu'en ce temps d'affliction ils « laveront leurs robes et les blanchiront dans

le sang de l'Agneau ». Il en résultera qu'ils recevront des palmes et une place devant le trône, afin de servir Dieu dans son Temple.

« *La Fille du Roi - Les Vierges, ses compagnes, à sa suite* »

Une pensée analogue nous est donnée dans le Psaume 45 où se trouve dépeinte la fin de cet Age. Notre Seigneur y est présenté comme le grand Roi couronné de gloire. L'Eglise, le Petit Troupeau y est figuré sous l'image d'une Epouse et la Grande Multitude sous celle de vierges, compagnes de l'Epouse, marchant à la suite de Celle-ci. Il nous est encore montré dans cette description que l'Epouse portera un ornement spécial ; elle sera d'une beauté particulière et occupera la place préférée, une place spéciale. En un autre endroit, l'Ecriture nous informe qu'il n'existe qu'une seule Epouse de Christ : « Ma colombe, ma parfaite, est unique ; elle est l'unique de sa Mère. » (Cant. 6 : 9, D.). Mais revenons au Psaume 45. On y lit qu'une fois l'Epouse acceptée par le Roi, parée d'un vêtement brodé d'or et revêtue d'un fin lin, les Vierges, ses compagnes, doivent aussi être amenées auprès du Roi et introduites dans Son palais. Et ceci est en parfait accord avec la coutume qui fut en usage dans les temps anciens. Quand une femme était donnée en mariage, son père présentait au gendre, avec sa fille, une servante qui accompagnait sa maîtresse et lui était nécessairement associée. Plusieurs servantes étaient parfois données à la jeune mariée, comme c'est le cas dans le Psaume précité. Dès lors, si le nouveau marié faisait allusion à sa famille dans une conversation, tout en ne citant qu'une seule personne, comme étant sa femme, il incluait comme partie de sa famille, de sa maison, les servantes de son épouse. Il en est de même dans la famille de Christ. Non seulement l'Epouse doit être le Corps de Christ, l'Epouse et la Cohéritière de Christ, mais les vierges, ses compagnes marchant à sa suite, seront membres de la grande famille ou maison de Christ, elles en seront les servantes honorables ; toutefois elles ne se trouveront pas sur le même plan que l'Epouse ; celle-ci en effet participera à la gloire, à l'honneur et à la nature de l'Epoux.

Ni les Sacrificateurs ni les Lévites n'avaient d'héritage dans le pays

Dans le type de la Sacrificature et des Lévites, Aaron et ses fils constituaient la Sacrificature et eux seuls avaient affaire avec le sacrifice du Jour de Réconciliation ; eux seuls aussi avaient des droits et des priviléges spéciaux. Ni les Sacrificateurs ni les Lévites cependant n'avaient d'héritage dans le pays comme en avaient les autres tribus (Nombres 18 : 20 ; Deutéronome 18 : 1,2). Ainsi était montré de nouveau le fait que cette Grande Multitude,

représentée par les Lévites, et le Petit Troupeau, représenté par les Sacrificateurs, n'auront aucune part dans les promesses terrestres, dans la possession terrestre, dans le rétablissement terrestre. Leur héritage sera sur le plan spirituel, séparé et distinct de celui du reste du monde qui sera béni par la Sacrificature Royale et cette compagnie de Lévites ou instructeurs. En ce qui concerne les Lévites, nous nous rappelons que, mis à part, ils furent affectés au service du Tabernacle. A propos des membres de la Grande Multitude il est dit qu'ils serviront dans le Temple et, en ce qui concerne la classe des Sacrificateurs, les membres du Petit Troupeau, nous avons dit auparavant qu'ils sont le Temple. En d'autres termes, la classe de la Grande Multitude sera une classe de serviteurs sur le plan spirituel ; il en fut ainsi dans le type. L'Eternel avait déclaré à Aaron qu'Il avait donné tous les Lévites comme serviteurs des Sacrificateurs dans le ministère de ces derniers. C'est ainsi que les deux figures correspondent.

Pour conclure, nous voyons qu'au temps présent il n'est pas pertinent d'essayer de déterminer avec trop de soins qui fera partie de la classe de l'Epouse et qui sera membre de la Grande Multitude, étant donné que tous font partie de l'Ecclesia (ou Eglise, trad.) ; mais comme le recommandent les Ecritures, nous devons « marcher humblement », de peur de n'être pas nous-mêmes estimés dignes du grand prix. Il nous appartient d'avoir foi que nous pouvons être parmi les « plus que vainqueurs » lesquels, en raison du zèle qu'ils déployeront dans le sacrifice de leur vie, seront estimés dignes de faire partie de la Sacrificature Royale, de « s'asseoir avec Lui sur son trône, comme Lui-même a vaincu et s'est assis avec Son Père sur Son trône ».

Considérant donc l'Eglise en tant que ceux qui en fin de compte seront acceptés comme membres de la Sacrificature, nous voyons qu'elle se compose de la classe de l'Epouse uniquement et de personne d'autre ; cependant, d'un autre point de vue, nous pouvons parler de l'entièrre maison de la foi, entendant par là à la fois la Grande Multitude et le Petit Troupeau, la réelle Eglise dés-Premiers-nés, comme d'antitypiques Lévites. L'Apôtre parlant de l'Eglise dans sa condition présente déclare : « Vous êtes une Sacrificature Royale » ; par ces paroles il se réfère bien entendu au but final, à l'ultime espérance placée devant nous tous, que nous affirmons notre élection ou ne l'affirmons pas. L'Apôtre Paul parle encore de l'Eglise et la compare aux membres du corps humain, disant : « L'oeil ne peut pas dire à la main : Je n'ai pas besoin de toi ; ni la tête dire aux pieds : Je n'ai pas besoin de vous » (1 Cor. 12 : 21), car tous les membres sont nécessaires. Selon notre compréhension, l'Apôtre parle ici de tous les consacrés sans différencier spécialement le Petit Troupeau de

la Grande Multitude. En vérité, nous ne sommes pas actuellement compétents pour faire une telle distinction, une telle classification. C'est incontestablement l'oeuvre du Seigneur, accomplie durant le temps dans lequel nous vivons, le temps de la moisson, et le Seigneur séparera les sacrificateurs de ceux qui ne le sont pas.

W.T. 4653 - C.T.R. 1910.